



43, rue Greneta 75002 PARIS
☎ : 01 44 76 96 70 - ☎ : 01 44 76 96 79

Communiqué DE PRESSE



RAPPROCHEMENT POLICE/GENDARMERIE

ALLIANCE Police Nationale se félicite du succès rencontré par sa consultation nationale du 14 mai 2009 concernant le rapprochement structurel et fonctionnel des forces de sécurité intérieure existantes.

ALLIANCE Police nationale a recueilli, dans toute la France, 12625 signatures de concitoyens favorables au rapprochement de la Police et de la Gendarmerie.

ALLIANCE Police Nationale a expliqué aux signataires de sa consultation, le but de ce rapprochement.

A savoir :

- Offrir la même sécurité et le même service public à nos concitoyens qu'ils vivent en ville ou à la campagne.
- Dynamiser toute la chaîne de sécurité
- Supprimer les doublons et rapprocher les hommes au sein d'un même ministère.

ALLIANCE Police Nationale avait également profité de son action nationale du 14 mai 2009, pour mettre en ligne un site et un forum destiné aux gendarmes.

<http://gendarmerie.alliancepn.fr>

Ce site compte à ce jour plus de 4000 visites et le forum plus de 160 membres. ALLIANCE Police Nationale est heureux de voir l'utilisation faite de ces espaces d'information et de dialogue.

Parallèlement à cette action, et ce depuis le mois de février 2009, ALLIANCE Police Nationale a saisi l'ensemble des élus de la République (Ministres, Sénateurs, Députés, Maires) afin de les sensibiliser sur l'avenir des forces de sécurité et l'enjeu important de la lutte contre l'insécurité qui demeure un thème majeur aujourd'hui en France.

.../...

ALLIANCE Police Nationale a été destinataire de plusieurs centaines de réponses. Certains élus soutiennent très officiellement notre action quelle que soit leur appartenance politique.

ALLIANCE Police Nationale persiste à penser qu'un commandement unique dans les services à court terme est primordial pour assurer une sécurité efficace et identique sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, ALLIANCE Police Nationale espère que le rapprochement réel des hommes et des missions puisse s'opérer rapidement sous le commandement, l'impulsion et la coordination des Préfets départementaux.

Paris, le 26 mai 2009